



PREAVIS de la Municipalité Au Conseil Communal No 01/2022

Relatif à une demande de crédit de CHF 75'000.00 pour la réalisation de places dépose-rapide pour le collège des Ecureuils

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE

Depuis plusieurs années, la Municipalité est sollicitée pour améliorer la sécurité des accès au collège des Ecureuils. Il est reconnu que ce secteur devient un véritable capharnaüm aux heures d'entrées et de sorties scolaires.



Les élèves venant à pied accèdent au collège par des chemins balisés ou des trottoirs (flèches bleues) et jusqu'à 2 bus scolaires peuvent s'arrêter, déposer des élèves et effectuer des manœuvres dans la zone prévue à cet effet (rectangle jaune).

En complément, bon nombre de voitures de parents viennent déposer ou rechercher leurs enfants dans le secteur élargi réservé aux bus, créant

embouteillage, stationnement en double file, sur les arrêts de bus ou à moitié sur les trottoirs. Cette situation est insécurisante pour l'ensemble des usagers.

Interdire l'accès aux voitures sur la rue du Jura aux heures d'entrées et de sorties scolaires serait difficile à mettre en œuvre et ne ferait que déplacer le problème, car nous ne pouvons pas empêcher les parents à amener occasionnellement ou régulièrement leurs enfants à l'école.

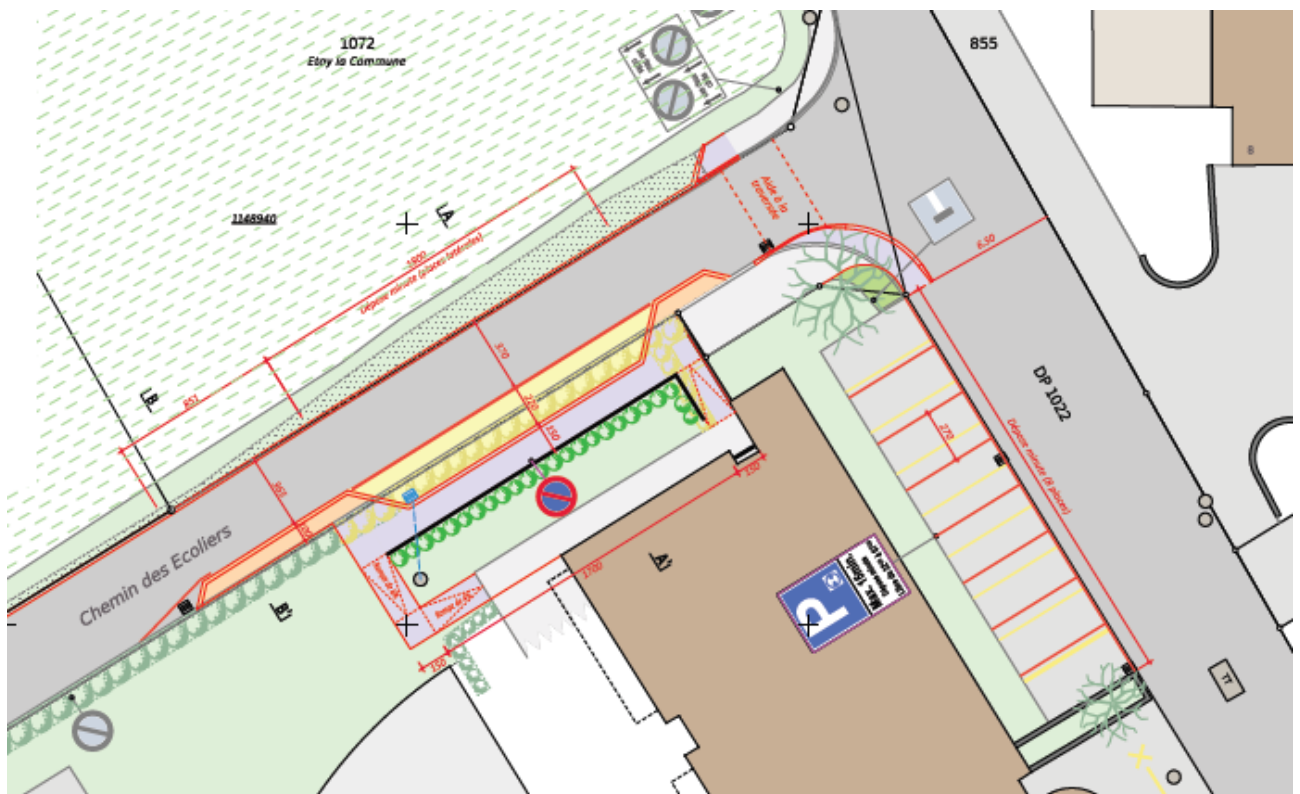
SOLUTION PROPOSEE

Afin de faciliter la dépose en voiture, une solution est d'aménager une zone de dépose-minute. Ce type d'aménagement ne prétend pas être la solution miracle à tous les problèmes de mobilité et de sécurité routière, il permet néanmoins d'organiser la dépose en voiture et par conséquent de sécuriser l'ensemble des usagers.

Le dépose-minute fonctionne généralement bien pour la dépose d'un passager lorsque le conducteur s'arrête quelques instants pour déposer son passager et repart directement. Dans le cas d'une école pour de jeunes enfants, ils sont souvent trop jeunes pour sortir seuls de la voiture et sont souvent accompagnés partiellement jusqu'en classe. Le temps de dépose passe donc d'une demi-minute à quelques minutes. Dans ce cas-là, on parle plus de zone de stationnement de courte durée.

Dans le cas de la reprise d'un passager, il est moins évident de parvenir à un fonctionnement correct de la zone, car le conducteur arrive souvent avant son passager et doit attendre son arrivée. La zone dépose-minute est donc régulièrement utilisée comme une zone de stationnement courte durée.

En termes d'aménagement, une place de stationnement courte durée peut être similaire à une place dépose-minute. En acceptant un temps moyen d'utilisation de chaque place plus longue qu'une utilisation classique d'un dépose-minute, il est nécessaire d'augmenter le nombre de places disponibles pour répondre au besoin.



La solution proposée consiste à créer deux places dépose-minute le long du chemin des Ecoliers et de transformer 9 places de parc existantes derrière le bâtiment en 8 places de stationnement courte durée que nous signalerons et gérerons comme des places dépose-minute. Les 9 places restantes resteront disponibles pour les enseignants.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les travaux sont prévus pour être réalisés dans la foulée des rénovations partielles du chemin des Ecoliers et de la rue du Jura prévues à l'automne dans le cadre des travaux d'entretiens routiers 2023.

Ces travaux d'entretien consistent à poser une bordure au Nord du chemin des Ecoliers pour le calibrer à un largeur de 3,65m afin de rendre son utilisation compatible avec une zone 30 Km/h et pour supprimer les possibilités de parking sauvage en bordure de champs. Et un trottoir franchissable de 1,5m sera créé le long de la rue du Jura jusqu'au Pressoir pour réduire la vitesse sur ce secteur et sécuriser les piétons.

COÛTS DES TRAVAUX

Le présent devis est calculé sur la base d'estimations.

DESIGNATION	Montant
Travaux de génie civil	CHF 50'000.-
Signalisation verticale et horizontale	CHF 2'500.-
Paysagiste	CHF 6'000.-
Géomètre	CHF 1'500.-
Honoraires	CHF 7'500.-
Imprévus et arrondi	CHF 7'500.-
TOTAL TTC	CHF 75'000.-

FINANCEMENT

Le montant des travaux sera prélevé sur les disponibilités de la trésorerie communale ou tout ou partie par un emprunt aux meilleures conditions du moment.

AMORTISSEMENT

L'amortissement de cet investissement sera effectué par un prélèvement au fonds de réserve pour investissements futurs.

CONCLUSIONS

La création de ces places dépose-minute près du collège des Ecureuils permettront d'offrir des solutions aux parents pour déposer et reprendre leurs enfants à des emplacements adaptés, de fluidifier la circulation dans le secteur et d'améliorer la sécurité des autres enfants se rendant à l'école à pied ou en bus.

Au vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le présent préavis municipal no 01/2022
- entendu le rapport de la commission chargée de l'étudier
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'accorder l'autorisation d'entreprendre les travaux de réalisation de places dépose-rapide pour le collège des Ecureuils ;
2. d'allouer le crédit de CHF 75'000.-- pour financer ces travaux ;
3. d'autoriser à financer cette somme par les disponibilités de trésorerie courante de la Commune ou, si nécessaire, de contracter un emprunt à la fin des travaux aux meilleures conditions du moment ;
4. d'autoriser la Municipalité à amortir cet investissement par un prélèvement au fonds de réserve pour investissements futurs.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 10 juillet 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic La Secrétaire

J. M. Fernandez S. Ruchet

Annexes :

1. Plan de situation des places dépose-rapide pour le collège des Ecureuils
2. Coupes dépose-rapide pour le collège des Ecureuils

Délégués municipaux :

- M. Roland Corthay, municipal
- M. Charly Viquerat, municipal